



CERTIFICAT QUALIBAT « RGE »

NUMÉRO

E-E114325

VALABLE JUSQU'AU 04/05/2027

ÉDITÉ LE

17/03/2026

SITUATION ADMINISTRATIVE ET JURIDIQUE

Date de création : 01/07/2005

Forme juridique : SARL

Capital : 8 000

Registre du commerce ou répertoire des métiers :
RM

Siret : 483 519 153 00041

Code NACE : 4321A

Numéro caisse de congés payés : 4304990-0

Assurance Responsabilité Travaux :

CAMBTP 1/263954

Assurance Responsabilité Civile :

CAMBTP 1/263954

Situation fiscale et sociale : A jour au 06/03/2026

Raison sociale : SARL DEVILLERS NORBERT

8 RUE DU CHAMP DE FOIRE
FOUCHERANS
25620 TARCENAY-FOUCHERANS

Téléphone : 03 81 40 11 38

Fax :

Portable :

Site Internet : <http://www.devillers-norbert.fr>

E-mail : marie.pierre@devillers-norbert.fr

Responsabilité légale :

HENRIOT-COLIN MARIE-PIERRE, DENISE CO-GÉRANTE / DEVILLERS NORBERT
CO-GÉRANT

Effectif moyen : 25

Tranche de classification : EFF3

QUALIFICATION PROFESSIONNELLE

| Code | Qualification(s) en cours de validité | * Date d'attribution |
|------|--|----------------------|
| 8611 | Efficacité énergétique - "ECO Artisan®" (Agenceur, Charpentier, Chauffagiste, Couvreur, Électricien, Menuisier, Plâtrier / Plaquiste, Plombier, Serrurier métallier) | 07/04/2023 |

Catégories de travaux RGE couvertes

| Catégories | Date d'attribution |
|--|--------------------|
| o Chaudières à haute performance énergétique ou à micro-cogénération gaz | 01/01/2021 |
| o Radiateurs électriques, dont régulation. | 01/01/2021 |
| o Ventilation mécanique | 01/01/2021 |
| o Fenêtres, volets, portes donnant sur l'extérieur | 01/01/2021 |
| o Isolation par l'intérieur des murs ou rampants de toitures ou plafonds | 01/01/2021 |
| o Isolation des combles perdus | 01/01/2021 |
| o Isolation des planchers bas sur local non chauffé | 01/01/2021 |

* ou du plus récent renouvellement

**LE PRÉSIDENT
DE QUALIBAT**

Gérard SÉNIOR

**SIGNATURE
DU TITULAIRE**



La (ou les) qualification(s) « RGE » atteste(nt) de la conformité aux exigences applicables à la « Reconnaissance Garant de l'Environnement », suivant le « référentiel pour l'attribution et le suivi d'une qualification professionnelle d'entreprise et la délivrance du certificat », ainsi que les éventuelles exigences complémentaires et/ou particulières associées aux qualifications ci-dessus, en vigueur à la date de la demande.